

CONDITIONS.

ABONNEMENT :

Un an - - - - \$ 0.50
Six mois - - - - 0.25
Un numéro - - . 1c

L'abonnement est strictement payable d'avance.



CONDITIONS.

ANNONCES

1re ligne
Première insertion, 10c
Ins. subséquentes, 5c

Remise libérale aux annonceurs à long terme.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

Le vrai peut qu'iquefois n'etrepas "vrai sans blague."—BOIS L'EAU

H. BERTHELOT, Rédacteur.

GODIN, MONDOU & Cie., Editeurs-Propriétaires.

ACHETEURS !!

Consolez-vous !

Réjouissez-vous !!

Vous tous qui avez souffert dans l'attente d'acheter vos MARCHANDISES SECHES A BON MARCHÉ.

F. X. LeCAVALIER & Cie.

Si bien connus de vous tous et du public ont de bonnes nouvelles à vous apprendre, et ils sont des plus heureux eux-mêmes de vous en faire part ; ils viennent d'acheter leur Stock de

MARCHANDISES SECHES !

du Syndic à des conditions telles, qu'elles les mettent en état de pouvoir vous vendre à des prix qui défient toute compétition.

La vente est commencée depuis

Jeudi, le 1er Mai,

Et le tout sera vendu de manière à donner la plus entière satisfaction à toute pratique qui voudra bien se donner le trouble de venir faire une visite au magasin. Nous ne voulons pas essayer de jeter de la poudre aux yeux des gens, comme plusieurs ont l'habitude de faire, en publiant de ces listes infâmes avec des prix impossibles. Nous voulons simplement vous inviter à venir juger par vous-mêmes et profiter des avantages que nous sommes disposés à donner et que nous pouvons facilement donner, vû le bas prix que coûte cet immense Stock. Ainsi, Mesdames et Messieurs, nous nous attendons à une visite de vous tous, étant bien persuadés que lorsque vous y serez venu une fois, vous serez tentés d'y revenir de nouveau, et vous vous plairez aussi à inviter vos amis et vos connaissances à venir comme vous profiter des grands avantages que l'on trouve en achetant chez

F. X. LeCAVALIER & Cie.,

No. 203, RUE ST. LAURENT,

Coin de la Rue Mignonne,

MONTRÉAL.

Deux Modistes et deux Tailleurs sont attachés au magasin.

M. EUGENE FENIOU, MEDECIN VETERINAIRE.

Est-il mort, oui ou non ? A toutes ces questions, nous répondons catégoriquement que non.

Il est bien vrai qu'à son dernier voyage en France, il a attrapé une rude courbature, mais en ce moment, il est convalescent. Après avoir consulté le Docteur Mousseau, d'Hochelega, il faut pour obtenir une guérison radicale, qu'il prenne une INFIRMERIE VETERINAIRE et qu'il travaille consciencieusement, tel qu'il a eu l'habitude de le faire autrefois, et le Docteur répond qu'il se tirera de cette mauvaise affaire.

C'est pourquoi il informe ses anciens clients qu'au 1er Mai, on le trouvera à l'œuvre au No. 13, RUE BONSECOURS, et au coin des Rues ST GABRIEL ET DES COMMISSAIRES, où il se chargera du traitement de tous les animaux en général.

25 ans de pratique en Canada sont les meilleures recommandations et les plus sûres garanties qu'on puisse offrir au public.

Consultations gratuites. De la science et pas de charlatanisme.

EUGENE FENIOU, Médecin Vétérinaire

UNE FORTUNE A FAIRE

Miraculeuse découverte pour remplacer l'Émeri.

Le soussigné donne avis aux Compagnies de Navigation et aux Manufacturiers qu'il possède la recette d'une certaine COMPOSITION MERVEILLEUSE qui peut s'employer pour aiguïser tous les outils en usage ici, depuis la hache jusqu'au rasoir, et qui donne un poli incomparable aux métaux de toutes sortes, tels que acier, fer, cuivre, verrerie, etc. Elle remplace l'émeri et coûte beaucoup moins cher.

Cette poudre merveilleuse a été essayée par des hommes compétents avant d'être employée et elle a été jugée très-recommandable.

Toutes les personnes désirant obtenir la recette de cette composition devront s'adresser par lettre au soussigné. Des échantillons seront expédiés sur demande aux frais de la personne qui en aura besoin.

La direction pour l'employer se trouve en anglais et en français dans chaque boîte.

Le soussigné informe aussi le public qu'il peut fournir des glacières aux bouchers et aux vapeurs, et les manufacturer à ordre. Il peut en faire de deux à quatre par jour. Il entend aussi toutes sortes de couvertures en fer blanc, ardoise, feutre, etc.

Seul dépôt chez

L. E. OLSCAMPS, Plombier et Ferblantier, 423, rue St. Catherine.

HUITRES ! HUITRES ! !

Du nouveau pour la saison au RESTAURANT SAUVIAT No. 94, RUE DU PONT QUEBEC.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public qu'il a reçu ce matin, et recevra toutes les semaines, des huîtres fraîches en écailles, qu'il servira à l'assiettée, en soupe et au cent.

Un salon est réservé pour les dames. Porte privée, 92, rue du Pont.

F. X. SAUVIAT, Propriétaire.

MUSIQUE NOUVELLE

(Les Succès de Salons.)

Un peu de patience..... \$00.30 (Chansonnette.)

Mon bonheur—(Romance)..... 00.35

Provençale—(Naiweté)..... 00.15

Publié par ERNEST LAVIGNE, Editeur de Musique, 237, Notre-Dame. 6 fé. 3m

Geo. Ed. SAUVIAT & Cie., Barbiers et Perruquiers,

No. 90, Rue du Pont, St. Roch, QUEBEC,

Porte voisine du Restaurant Sauviat.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION OUEST.

CHEMIN de FER Q. M. O. & O.

Le Chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa.

Le et après LUNDI, le 10 février. les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit :

Train express pour Hull à 9.30 A M et 5.00 P M, arrivant à Hull à 2.00 hrs P M et 9.15 hrs P M.

Train express de Hull à 9.10 hrs A M et 4.45 hrs P M, arrivant à Hochelega à 1.40 hrs P M et 9.00 hrs P M.

Train de St. Jérôme laissera la gare d'Hochelega à 5.00 P M.

Le train de St. Jérôme à 7 A M. Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard.

Bureau général : 10, Place d'Armes. STARNES, LEVE & ALBEN, Agents des billets.

Bureaux : au-dessus du Mechanic's Hall et 158, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

CHS. A. SCOTT, Surintendant.

Un accident arrivé à notre forme au moment de mettre sous presse nous a forcé de retrancher le feuillet dans ce numéro du CANARD.

Avis aux Vieilles Filles.

Les "Saints du dernier jour" ne sont pas encore à la veille de dissoudre leur société faute de prosélytes. On sait que les Mormons, comme on les appelle communément, envoient des émissaires nombreux et très adroits dans différentes parties du monde, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Hongrie, les pays du Nord, sans compter ceux qui vont en recrutement dans les Etats de l'Union qui avoisinent le territoire de l'Utah. L'Avalanche de Memphis raconte qu'un convoi de nouveaux convertis a traversé, la semaine dernière, le district de Tewing, pour se rendre à Salt Lake City, métropole du mormonisme.

Ils étaient à cent cinquante personnes environ, hommes et femmes, tous d'apparence assez grossière, s'il faut en croire le recit du journal. Un ancien, nommé Morgan, dirigeait la troupe, marchant en tête de la colonne et surveillant avec soin les approches, afin de défendre ses nouvelles brebis contre les tentatives des gentils qui pourraient vouloir détourner les néophytes de la bonne voie. Ces nouvelles recrues viennent pour la plupart du Tennessee oriental et de la Georgie septentrionale, une trentaine sont de Decatur, Alabama, un nombre égal de Corinthe, Mississippi.

Et quelle raison détermine tous ces gens à l'émigration en Utah, a demandé quelqu'un à l'ancien Morgan ?

Les hommes, a-t-il répondu, viennent attirés par la vraie religion, qui finira par envahir le monde. Les femmes espèrent trouver chez nous des maris qu'elles ne peuvent se procurer ailleurs. En Georgie seulement, plus de trente mille sont sans mari. A peine arrivées à Salt Lake City, les converties sont sûres d'être mariées, car dans notre pays, on suit les impulsions d'une conscience libre.

LE CANARD

MONTRÉAL, 3 MAI 1879.

AVIS IMPORTANTS.

Les bureaux et l'imprimerie à vapeur du *Canard* ont été transportés au No. 8, rue Ste. Thérèse, à l'encoignure de la rue Vaudreuil.

Nous donnerons un an d'abonnement *gratis* à toute personne qui nous fera parvenir six abonnements payés pour un an ou douze abonnements pour six mois. Aux agents nous donnons le *Canard* à raison de huit cents par douzaine.

Nous avertissons les personnes de la campagne qui nous paient le montant de leur abonnement en timbres-poste que nous leur chargerons 6 pour cent de plus qu'aux autres. Ainsi, pour une année d'abonnement, il faudra nous envoyer 53 cents en estampilles. Une pièce de 50 cents n'excède pas le poids réglementaire de la lettre. Ainsi, il vaudra mieux pour nos abonnés nous envoyer une pièce ou deux de 25 cents que de nous expédier des timbres-poste.

Correspondance de Ladébauche.

{ Windsor, près Londres, avril 1879.

Mon cher CANARD,

Je sais que tu attends avec impatience des nouvelles d'Angleterre. Je m'empresse de te faire parvenir par le premier courrier mes notes les plus fraîches sur le séjour de Langevin à Londres.

Mardi dernier, le "porter" de l'hôtel où il est descendu m'a informé qu'il ne s'était levé qu'à neuf heures et demie du matin. Sa première promenade a été dans la direction de Downing Street, où il voulait rencontrer les premiers commis de la bourgeoisie, afin de leur expliquer l'affaire de Luc. Après avoir fait pied de grue pendant une heure ou deux, il fut introduit dans un des bureaux où il s'adressa à un des messagers, qui lui demanda ce qu'il voulait.

Il répondit qu'il était l'agent du gouvernement canadien et qu'il voulait faire réprimander Delorme. Le commis lui dit de repasser.

Langevin repassa et on lui dit de nouveau qu'il lui fallait repasser.

Il repassa comme ça une vingtaine de fois et il finit par se tanner. Pour échapper à l'ennui qui le rongait dans ses longues péripétations dans les rues brumeuses de Londres, il se décida à venir me faire visite à Windsor.

Lorsqu'il arriva chez la bourgeoisie, j'étais en train d'enseigner aux servantes les secrets de la cuisine canadienne, car Victoire m'avait demandé de lui préparer un bon repas à la canoë.

J'étais ma blouse et je me mis en manches de chemise avec un grand tablier bleu.

Les servantes ne tardèrent pas à s'initier aux secrets de notre art culinaire.

Après cinq ou six heures de travail, nous servions sur la table de



L'EMBARQUEMENT DE MERCIER.

MARCHAND ET JOLY (dans la barque ministérielle).—Dépêche-toi, Mercier. Diable, que fais-tu ?

MERCIER.—Attendez que j'ôte mes bottes. Votre barque fait eau et je vais me mouiller les pieds. Sacristi, on court le risque de se noyer tous ensemble.

Victoire et de ses enfants un menu composé comme suit :

POTAGE.—Soupe aux pois et au blé-d'inde.

POISSONS.—Barbotte, crapais, loche.

ENTRÉES.—Omelette au lard, ragoût de pattes, fricot de boulettes, et chiards variés.

HORS D'ŒUVRE.—Pataques à la sauco blanche, boudin blanc, tourquière et sly.

RELEVÉS.—Forsure de bœuf, rognons de castor et galettes de sarrasin.

DESSERTS.—Snelles, croquesignolles, biscuits à la menasse, plâtrines de sirop d'érable aux noix longues, tarte à la ferlouché.

VINS.—Citre de Christin, petite bière, cerises au whiskey blanc, toddy de Québec et proof d'Ottawa.

Vers cinq heures du soir, j'eus l'honneur de m'asseoir à table avec toute la famille de Victoire. La bourgeoisie goûta de tous les plats. Son fils aîné disait que c'était tellement bon qu'il fallait se lécher les barbes.

Victoire, après le repas, eut une indigestion si forte qu'il fallut quérir le médecin. La pauvre dame faisait pitié. Elle avait des haut le cœur, et elle se tordait dans des convulsions atroces. Elle répétait à chaque instant : Cré cuisine canadienne, ce n'est pas de sitôt que j'en tâterai !!

Puis, se tournant vers moi, elle me dit : Je suis trop malade pour recevoir de la visite. Vers huit heures, il arriva un nommé Joly. Tu auras la bonté de le recevoir. Je suppose qu'il a l'intention de me bassiner comme Langevin à propos de l'affaire de Luc. Je te charge de régler la question avec lui. Tout ce que tu feras sera bien fait. Bonsoir, je vais essayer de dormir. Je me fie à toi, Ladébauche.

Je rentrai dans la cuisine, j'allumai ma pipe au poêle, et je commençai à causer avec les servantes, à qui je contais des histoires de

loups-garous, de chasse-galerie et de bêtes à grande queue.

On entendit du bruit dans le "tambour." Quelqu'un venait de "clancher" à la porte. C'était Joly qui arrivait avec un sac-à-tapis rouge. Nous étions loin de nous attendre à sa visite et son arrivée fut l'occasion d'une petite noce parmi les domestiques. On fit une souscription pour aller "cri" quelque chose à la "grocerie" du coin. Joly commença d'abord à nous payer une traite à même son "flax," qu'il apportait du Canada, rempli de Molson.

Pendant une heure ou deux, on jasa sur les affaires du Canada, tout en s'arrosant la dalle. Joly entama la question de Luc et me demanda s'il n'y avait pas moyen de voir la bourgeoisie. Je lui répondis que j'avais été chargé d'entendre ses explications.

Joly commença à me dégoiser la chose. Il venait de jeter sur la table deux pamphlets de M. Ernest Tremblay, "La Question du jour" et "l'Affaire Letellier et la Constitution," avec un tas de papiers qui sentaient le "canis," lorsqu'on entendit encore frapper à la porte.

Langevin venait d'entrer. Son arrivée jeta un froid dans l'assemblée.

Joly lui tendit la main. Langevin fit la grimace et accepta la main du foreman rouge. J'ai craint pendant quelques instants qu'il y eut une "row" entre les deux hommes. Je sortis la bouteille et je leur offris un coup, ce qui eut pour effet de les calmer.

J'expliquai aux deux Canadiens la nature des instructions qui m'avaient été données par Victoire.

Joly me dit qu'il était "hard up" et qu'il n'avait plus "c'te tôle" pour fuir son chemin de fer. Je lui répondis qu'il ne réussirait jamais à avoir de l'œil en Angleterre, parce qu'il n'avait pas la "twist" des affaires. Le baron Grant et d'autres financiers qui avaient été échaudés par les Canadiens ne se souciaient plus de leur

avancer de l'argent. Joly me dit alors qu'il s'adresserait aux Yankees et qu'il paierait 25 par 100 si c'était nécessaire. Ecoutez, mon ami, lui dis je. Il me semble qu'il y a un moyen bien simple pour régler la chose. Emprunte l'argent à Langevin. Il en a plein ses poches.

LANGEVIN.—Bernique ! Me prenez-vous pour un habitant ? Prêter de l'argent à Joly et à ses hommes ! J'attendrai mon paiement jusqu'à la semaine des trois jéudis.

JOLY.—Je n'aime pas les insinuations malveillantes sur mon caractère. Avant de me reprocher d'être un mauvais payeur, il devrait me dire ce qu'il a fait de ses \$32,000.

LANGEVIN.—Cré chéti, je t'y prends-là ! Il y a longtemps que tu me demandes ça. Je t'avais promis de te le dire à l'oreille à condition que tu jurerais ta grande conscience du bon ieu que tu n'en parlerais à personne.

JOLY.—Eh bien, dis-le donc de suite devant Ladébauche.

LANGEVIN.—Je ne veux pas parler devant Ladébauche ; il est trop indiscret. Il va tout écrire ça au "Canard."

JOLY.—Viens dans la cour. Ladébauche ne nous entendra pas. Nous parlerons à notre aise.

Les deux gaillards sortirent de la maison et se rendirent près des écuries. Je rallumai ma pipe et je tirai quelques touches, étant accoudé sur l'allège de la fenêtre pour observer leurs mouvements.

La conversation parut bientôt s'animer entre les deux politiciens. Joly se faisait aller les bras comme des "flaux." Langevin gesticulait comme un perdu.

La querelle, évidemment, s'envenimait.

Tout à coup Joly ôta son "coat." Langevin, en un tour de main, s'était débarrassé de sa "bougrienne."

Les deux hommes devaient se donner des torques.

Langevin se baissa, ramassa un "écopeau," qu'il plaça sur son épaule, disant à Joly :

—Viens jeter ça par terre, si t'es capable pour.

Joly retroussa ses manches de chemise et lança le morceau de bois par terre.

Langevin, malgré sa corpulence, paraissait assez "game."

Joly était encore "smart" pour son âge.

Les deux canadiens se mirent à "spärer" pendant trois ou quatre minutes.

Joly, tout à coup, abattit un de ses poings sur le fouillon de Langevin, qui perdit son claret à flots.

Langevin n'était pas battu. Il riposta en donnant à Joly une "poque" sur l'œil droit. C'était un "black eye" des mieux conditionnés.

Les coups s'échangèrent alors d'un homme grêle. Ça faisait rudement des deux côtés.

A la fin ils vinrent à se poigner. C'était si "rough" que je sortis de suite pour les séparer.

Il était temps. Joly me criait : Arrête-le, Ladébauche, ce n'est pas franc. Il est après me "gudger."

En effet, si j'étais arrivé une minute plus tard, Joly perdait l'œil gauche.

— Au moment où je séparais les deux boxeurs, Victoire ouvrit sa fenêtre et se mit à crier : Police ! police !

Comme de juste, la police n'arriva pas. En Angleterre, la police n'est pas meilleure que celle des autres pays.

Victoire me cria : " Arrive ici, Ladébauche. Qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce comme cela que vous réglez vos discussions en Canada ? Tes compagnons ne sont pas blancs. Tu vas voir ce qui leur arrivera demain matin. Allons, que je ne vous entende plus.

Je fis rentrer Langevin et Joly dans la cuisine pour leur laver le visage.

Je mis de l'eau dans une " terrine de fer blanc," et je baignai le nez de Langevin. J'appliquai ensuite un morceau de viande crue sur l'œil de Joly. Je leur servis à chacun une bonne " ponce," et je les obligeai de dormir tous deux dans le banc lit.

La malle va partir, je termine ma lettre en te promettant une correspondance pour la semaine prochaine.

Tout à toi,
LADÉBAUCHE.

Un Cas Singulier.

Depuis dix-huit mois, les membres de la faculté médicale de la métropole sont vivement intrigués par la singularité du cas de M. X... de la rue Ste. Marie.

Ce monsieur est plongé dans un sommeil léthargique depuis plus d'un an et demi, et tous les agents les plus énergiques de la pharmacopée ont été mis en réquisition pour le faire sortir de sa torpeur. Les savants ont été jetés en émoi par la dernière conférence du docteur L..., qui a réussi à expliquer de la manière la plus plausible la situation de M. X... Tous les praticiens qui avaient étudié la maladie s'étaient évidemment trompés dans leur diagnostic. Ils avaient jeté leur langue aux chiens, lorsque le docteur L..., avec l'esprit subtil qui caractérise toutes ses observations, a trouvé la cause du mal étrange dont souffrait M. X...

Laissons parler le savant conférencier :

" J'allais soigner M. X... depuis le premier janvier 1879. Les deux premiers mois, il ne donna aucune marque de mouvement ni de sentiment volontaire ; ses yeux, nuit et jour, restaient fermés ; souvent il remuait les paupières ; sa respiration était libre, aisée, son pouls petit, lent, mais égal ; quand on mettait ses bras dans une position, ils la conservaient. Les saignées des pieds, des bras, l'émétique, les purgatifs, les vésicatoires, les sangsues, etc., ne produisirent d'autre effet que celui de pouvoir parler un jour entier à sa famille. Il ne l'entretenait que de naufrages, d'accidents arrivés à l'île aux-Coudres. Il parlait fréquemment de " l'Opinion Publique" et de l'abbé Mailloux. Il retomba ensuite



LE RETOUR DE LANGEVIN.

Le chien de Luc a engraisé pendant la traversée. Il est assez fort pour rapporter Langevin et le déposer aux pieds du chien de Joly, qui fait des gambades de joie.

dans son assoupissement, qui dura deux autres mois. Je crois que cette espèce de léthargie peut être considérée comme un " carus " ou sommeil cataleptique.

J'interrogeai la garde-malade, et à ma grande surprise, j'appris que M. X... ne recevait qu'un seul journal, " l'Opinion Publique," dans lequel il lisait assiduellement " l'Histoire de l'île aux Coudres." J'avais trouvé la cause de la maladie. Je cherchai alors à éveiller l'action vitale en plaçant le corps de M. X... dans un endroit frais, en le frictionnant sur tous les points, principalement sur la colonne vertébrale, avec une brosse et un morceau de laine rude. Je lui chatouillai les lèvres, les narines et le gosier avec la barbe d'une plume de canard. Ce dernier traitement sauva mon malade.

M. X... m'a promis de ne jamais lire à l'avenir une ligne de " l'Histoire de l'île aux Coudres "

M. X..., aujourd'hui, est en parfaite santé et ne manque jamais de lire son " Canard " tous les samedis.

En Correctionnelle.

L'homme à qui on a volé son unique pantalon est dans une situation vraiment embarrassante ; pour courir après ce pantalon, il faudrait qu'il l'eût ; s'il l'avait, il n'aurait pas besoin de courir après ; il s'expose à se faire arrêter pour outrage public à la pudeur ; s'il ne court pas après, il reste sans pantalon, et comme on ne peut rester sans pantalon que chez soi, on est exposé à passer sa vie sans pantalon, faute d'en avoir pour aller en chercher un : c'est un syllogisme de tailleur.

En réalité, on peut cogner à la porte, appeler un voisin, ou appeler le concierge du haut de l'escalier : que fit Lochetot dans ce cas difficile ? Nous ne savons ; il est certain qu'il en est sorti, puisqu'un jour il a rencontré Tenaillon, l'homme qui lui avait volé son pantalon, et qu'il a fait arrêter.

Les voici tous les deux en police correctionnelle, l'un comme plaignant, l'autre comme prévenu. Le premier expose sa plainte avec volubilité et sans reprendre haleine.

Lochetot : Un homme que j'ai connu dans une débîne à couper la figure de vingt pas !... Il tombe malade, je partage avec lui ma monnaie ; il va à l'hôpital, où je lui porte du tabac à fumer ; je lui en ai porté des flottes ; il m'en aurait demandé à priser ou à chiquer, ou du macaroni, des saucissons, n'importe quelle chatterie, je lui aurais porté idem, et il a la bassesse donc, quand je l'ai logé à son sortir de l'hôpital, de s'en aller avec mon pantalon, que je n'avais que celui-là. Ah ! tenez, Tenaillon, vous me dégoutez !

Tenaillon : Lochetot, comment voulez-vous que je me défende ? Vous parlez avec une volubilité, que je ne peux pas seulement placer un mot.

M. le président : Reconnaissez vous avoir volé le pantalon ?

Tenaillon : Emprunté simplement, mon président, emprunté, mais pas volé.

M. le président : Comment emprunté ?

Lochetot : Oh ! il l'a emporté pendant que j'étais au lit ; il l'a mis sous sa blouse, censément qu'il allait acheter une pipe, et c'est tout de suite après que je me suis aperçu que mon pantalon n'y était plus ; impossible de me lever !... que j'ai été obligé d'aller en chemise sur le carré, pour appeler, et qu'il faisait un vent dans l'escalier !.....

Tenaillon : Mon président, demandez-y si je ne devais pas me marier ?

Lochetot : Oui, même que vous m'aviez invité à votre noce, dont vous me deviez bien ça, et que c'est drôle comme j'y ai été.

Tenaillon : Je ne pouvais pas vous faire venir à mon bal, sachant que vous n'aviez pas de pantalon : ça ne se pouvait pas.

M. le président : Pourquoi le lui avoir pris ?

Tenaillon : Pour me marier, n'en ayant pas moi-même qu'un sans fond ; donc ma belle-mère m'avait dit : " Gustave, il vous faut un autre pantalon pour vous marier, le vôtre ne serait pas convenable."

Lochetot : Mettons !..... Fallait me le rapporter le lendemain de la noce.

Tenaillon : Le lendemain j'étais si complètement pochard et ma belle-mère aussi, que je n'y ai plus pensé ; alors après, quand ça m'est revenu, je me suis dit : Lochetot va être dans une colère extraordinaire, et je n'ai plus osé, pensant qu'il était peut-être au lit depuis trois jours.

Lochetot : Tu tu tu..... Ce qui est un fait réel, c'est qu'il te nonnait dans l'œil, mon pantalon ; que tu l'essayais des fois et que tu disais que l'étais moulé avec

Tenaillon : C'est vrai que j'étais moulé.

Le tribunal a condamné Tenaillon à quatre mois de prison.



COUACS.

Recommandation aux lecteurs du CANARD.

Le comble de la précaution : Au printemps, ne marcher que sur la pointe des pieds, de peur de troubler la nature dans son travail.

Dans notre article du 26 avril dernier, en parlant de la conduite du conducteur No. 20 et du surintendant de la ligne de la rue St.-Laurent, nous n'avons pas parlé du surintendant général, M. Robillard. Nous voulions parler seulement de l'homme en charge des écuries de la Compagnie des chars urbains au Mile-End.

Encore une perle cueillie jeudi matin, le 24 avril dernier, dans la colonne des dépêches de la " Minerve " :

Dimanche dernier, l'église de St. Narcisse de Beauvillage a été complètement détruite par un incendie. Le presbytère a eu le même sort. On s'aperçut après les vêpres que le feu était pris au clocher. On suppose qu'il a été causé par le frottement sur le bois de la corde de la cloche.

Le " Canard " ne savait pas qu'à St. Narcisse les cordes fussent faites avec du bois.

Ils travaillaient tous deux. Tout à coup, relevant la tête et regardant Joe d'un œil méphistophélique :

— Savez-vous, dit-il, quel est le plus grand instrument de musique du monde ?

Après quelques instants de réflexion :

— ??? ? ? répondit Joe.

Et lui, se frottant les sourcils d'un air béat :

— Le Grand-Trouc..... Bonne ! hein ! celle-là ! ! !

Police ! police ! !

La 1ère EXCURSION de la saison aura lieu Dimanche. Le *St. Lambert* laissera son quai à une heure P. M. pour l'Assomption- Prix du passage, 40 cts.

Demandez le **ROCK AND RYE** au Richelieu.

Nous recommandons à nos lecteurs d'aller faire une visite au "Grand Magasin du Bon Marché" avant d'aller ailleurs. Les créanciers de la faillite A. Pilon et Cie. ont donné ordre à M. F. X. Giguère, le gérant de la maison, de vendre toutes les marchandises à des sacrifices réels, afin d'écouler le fonds au plus tôt. C'est un avantage qui ne se présente que rarement; que chacun en profite.

Les créanciers de l'ancienne maison Pilon ont fait un choix judicieux en nommant M. F. X. Giguère, gérant de la liquidation. *It is the right man in the right place.*

* **

M. THEOTIME LANCTOT vient de faire l'achat de l'ancien Restaurant Beauvais, en face du "Grand Magasin" No. 652, Rue Ste. Catherine. Il invite respectueusement ses amis et le public en général de lui faire une visite et ils trouveront toujours des liqueurs de premier choix, cigares, etc. C'est une place paisible où l'on peut s'amuser sans être en contact avec des personnes mal notées.

Nous recommandons aux personnes qui viennent de déménager d'aller acheter leur tapisserie chez E. A. Martineau, No. 257, rue St. Joseph, qui leur donnera de la tapisserie pour leurs chambres au prix d'une seule qu'elles paieraient ailleurs.

M. Arthur Léonard, 238, rue St. Laurent, vis-à-vis de Fogarty et Frère, vient de recevoir cinquante caisses de feutres de première qualité, qu'il vendra à grands sacrifices. Nous attirons aussi l'attention du public sur un assortiment de chapeaux en soie faits dans les derniers goûts et qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Les personnes qui sont déménagés feront bien de lire attentivement les quelques lignes qui suivent :

Les personnes qui ont l'intention de restaurer et de décorer l'intérieur de leurs maisons au commencement du printemps devront aller chez N. Granger, No. 553, rue Ste. Catherine, près de la rue Montcalm. Elles y trouveront à des prix réduits Peintures de toutes couleurs, Shellack, Japan, Blanc de Plomb, Génuine No. 1 et No. 2, Pinceaux, etc. Et de plus, M. Granger se charge de donner à tous ceux qui voudront bien l'encourager en achetant leurs matériaux à son magasin, soit pour blanchir, soit pour colorer, les renseignements nécessaires pour réussir dans leur ouvrage. Il portera aussi une attention toute spéciale pour préparer les peintures en toutes sortes de couleurs, à la satisfaction et aux goûts de tous les acheteurs. Une visite est respectueusement sollicitée. Les clients seront toujours servis avec politesse et seront satisfaits de l'exécution de leurs commandes.

Le **ROCK AND RYE** est dans tous les hôtels respectables.

Une cage qui est une merveille dans sa construction et un véritable chef-d'œuvre d'architecture légère est exhibée lundi à l'Hôtel du Canada. Une liste de souscription est ouverte pour une rafle de cette magnifique cage. Le prix du billet n'est que de 50 cents. Le constructeur de la cage offre \$25 pour le billet du gagnant. Nous engageons nos lecteurs à aller voir cette cage, qui est sans contredit la plus belle que nous ayons encore vue.

N'oubliez pas de vous embarquer demain, Dimanche, à une heure P. M., à bord du *St. Lambert*, pour l'Assomption. Prix du passage, 40 cts. Le corps de musique "La Citoyenne" sera à bord.

Le Sazerac, No. 299, rue Notre-Dame, tenu par M. Jos. Riendeau, ci-devant de l'Hôtel du Canada, est le rendez-vous de l'aristocratie de Montréal. Si l'on veut prendre un verre de liqueur fine et fumer un excellent cigare, il faut aller au Sazerac.

M. Charles Meunier, épicier, coin des rues St. Dominique et Vitre, continue à faire un débit considérable de la bière et du porter de Labatt, de Prescott. Tous ceux qui en font usage s'accordent à dire que c'est la meilleure bière qui se vend à Montréal.

Voulez-vous une bonne chaussure, faite dans le dernier goût et à bas prix? Allez au magasin populaire de T. A. Duval, 143, rue St. Laurent.

Le breuvage favori : le **ROCK AND RYE**.

Nous sommes aujourd'hui en état de certifier que M. Louis V. Gadbois est un des meilleurs peintres d'enseignes de la province. Le bon goût, le légèreté et le chic moderne sont le cachet de son travail. Cet artiste a peint l'enseigne de l'imprimerie du *Canard*, rue Ste. Thérèse. Cet ouvrage est admiré par tous les connaisseurs. Les prix de M. Gadbois sont très modérés. Son atelier est au No. 188, rue Wolfe, coin de la rue Ste.-Catherine.

Le tournoi de billard chez M. E. Fortin se continue avec un grand succès; les amateurs du noble jeu passent d'agréables soirées. Ce soir, il doit y avoir des joueurs de première force, qui prendront part au tournoi. La buvette, qui a été remise à neuf, ne laisse rien à désirer : vins, liqueurs, cigares, etc., tout de première qualité.

LE VIDO, Eau de Beauté, perpétue la fraîcheur d'un beau teint. Le Vido enlève le masque, les taches, les boutons, les éruptions, les dartres et les rousselles; ses propriétés adoucissantes tempèrent la chaleur et la sécheresse de la peau, donnent à ses fibres une souplesse et une élasticité charmantes.

AVIS.—Chaque bouteille porte sur le cachet la signature de N. Dudevoir, sans laquelle aucune n'est véritable. Ne vous laissez pas tromper par l'offre d'articles de qualité inférieure, ou par des imitations insignifiantes, mais faites-vous donner le véritable Vido, Eau de Beauté, préparation dont la valeur est actuellement et complètement établie. En vente chez Lavolette et Nelson, No. 209, rue Notre-Dame, coin de la rue St. Gabriel. 26 avril um—30

La protection, en arrivant, nous donne la force morale pour affronter l'avenir. Ne négligeons jamais la force physique, que nous pouvons développer en jouant aux quilles chez Baptiste Emond, No. 272, rue St. Laurent. Dans cet établissement, on ne tolère pas les individus à mine suspecte. On est toujours sûr d'y rencontrer des gentilhommes.

Buvez le **ROCK AND RYE** au City Hotel.

Montres et pendules nettoyées pour 50 cents. On se charge d'aller chercher l'ouvrage à domicile; au No. 66, rue St. Laurent, près de la rue Vitre, chez G. T. Dorion.

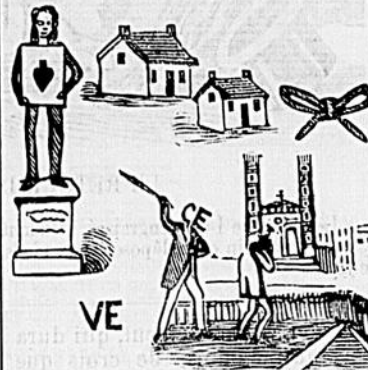
Il y aura **DEMAIN** musique et rafraichissements à bord du *St. Lambert*, qui fait une EXCURSION A L'ASSOMPTION. Prix du passage, 40 cts. Départ, 1 hr. p. m. du quai Jacques-Cartier.

DEMANDEZ LE BAUME MEDICAL DU NORD,

Remède pur sans poivre rouge contre la Diarrhée, dans les maladies nerveuses, douleurs internes et externes, et infailible dans les plaies et aussi pour le mal de gorge et le mal d'oreille. En vente partout.

REBUS No 68.

Explication du Rébus No. 67 :



Les gens irrésolus laissent geler leur soupe dans le trajet de l'assiette à la bouche.

Les personnes dont les noms suivent nous ont fait parvenir l'explication du dernier rébus :

C. Lafortune, C. L. Racette.

THEATRE ROYAL.

Pour une semaine seulement, commençant

Lundi, le 5 Mai.

Matinées Vendredi et Samedi à 2 heures P. M.

Le grand drame à sensation, par l'auteur des "Deux Orphelines," intitulé :

UNE CAUSE CELEBRE !

Sous la direction de SHOOK et PALMER, du

Union Square Theatre, New-York

J. W. COLLIER, Régisseur.

Cette pièce admirable sera interprétée par une compagnie d'artistes d'élite.

Nouveaux décors et accessoires

Costumes des plus riches.

La presse et le public proclament ce drame le plus émouvant qui ait jamais été mis en théâtre.

Prix populaires, 25, 50 et 75 cts.

Plan au magasin de musique de Prince.

C. T. ATWOOD, Agent d'affaires.

BEAUDRY & LATOUR,

MARCHANDS-TAILLEURS,

No. 286, Rue St. Laurent.

Cette maison se recommande pour la rapidité avec laquelle elle confectionne, le soin qu'elle apporte aux commandes, l'élégance de sa coupe et la modicité de ses prix.

19 avril

GRANDE VENTE

Durant le mois de MAI.

Acte concernant la Faillite 1875

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

A. PILON & Cie., Faillis,

Par ordre du Syndic Officiel,

C. BEAUSOLEIL, Ecr.

A une assemblée des créanciers de la dite faillite, il a été décidé de réassortir l'immense

STOCK DE BANQUEROUTE

de A. PILON & Cie., et de continuer la liquidation pendant et durant tout le mois de Mai.

Avis d'Economie au Public.

NOUS VENDRONS MEILLEUR MARCHÉ QUE JAMAIS.

L'habile et intelligent

Mr. F. X. GIGUERE.

Nommé par les créanciers Gérant de la dite faillite, profite de cette occasion pour remercier le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et sollicite humblement une visite des pratiques,

AU GRAND MAGASIN

DU BON MARCHÉ

Où tous les anciens employés sont encore attachés, lesquels se feront un devoir de vous servir consciencieusement et avec politesse.

Venez donc en foule à bonne heure

LUNDI MATIN,

et tous les jours pendant toute la durée de cette GRANDE VENTE toute exceptionnelle et vous économiserez beaucoup.

F. X. GIGUÈRE,

Gérant de la dite faillite A. PILON & Cie.

MONTRÉAL.

N. B.—Tailleurs et Modistes de première classe attachés à l'établissement.

3 mai,

ds—31